

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le 31/05/2023

ID : 084-218400828-20230530-D2023\_018-CC

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

NN/FB

COMMUNE DE MORMOIRON

DECISION N°18/2023

Portant : Location d'une habitation vide pour Nathalie NEVEUX

NOUS, Maire de la Commune de Mormoiron

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°15/2020 en date du 12 Juin 2020 reçue en Préfecture d'Avignon le 18 Juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

Considérant la demande de NEVEUX Nathalie pour une location d'une habitation vide

DECIDE

Article 1° : de donner en location à NEVEUX Nathalie un appartement nu de tout bien meublé d'une superficie de 126 m<sup>2</sup>, 68 B place du clos sur la commune de Mormoiron (84)

Article 2° : Le bail est consenti à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de trois ans. Le montant du loyer est fixé à 550 euros (cinq cent cinquante euros) mensuel.

Article 3° : les modalités de mise à disposition seront définies par un bail ci annexé.

Article 4° : En application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Ce recours peut être déposé sur l'application internet « télérecours citoyen », en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Article 5° : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera affichée et transmise au Représentant de l'État dans le département (Trésor Public Carpentras), publiée et affichée conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à MORMOIRON, le 30/05/2023

Par délégation du Conseil Municipal

LE MAIRE,

Régis SILVESTRE

Date de publication, certifiée,  
exécutoire le : 31/05/2023

